

RESERVATION 2021 Edition #7

du vendredi 9 septembre au samedi 10 octobre

Prénom / Nom Entreprise/ association.....

Tél E-mail

Adresse

Le Pass illimité et la formule 3 concerts sont nominatifs.

Dans ce cas veuillez préciser les noms et prénoms

.....	Tarif	Nbre personnes	Sous total
Pass illimité	150€	X
Formule 3 concerts	75 €	X
Entourer les numéros des 3 concerts			

Places à l'unité 28€ (une boisson incluse)

Les places pour les concerts en entrée libre sont dans la limite des places disponibles

Les banquets sont à 25€ avec une boisson incluse

les pique-niques sont gratuits : chacun apporte son panier. (boisson en vente sur place)

Dans tous les cas, il est conseillé de réserver, (places limitées à 50).

Tous les concerts se tiennent à la chapelle Saint Léonard excepté le concert #8 à l'Odyssee

				Tarif	Nbre places	Sous total
Vendredi 10 septembre	20h	Trio Zarathoustra	Concert #4	28€	X
			+Banquet	25€	X
Samedi 11 septembre	20h	Théotime Gillot	Concert #5	28€	X
Vendredi 17 septembre	9h	Master class	Gratuit scolaires	7€	X
			public			
Vendredi 17 septembre	14h	Concerts de restitution MC	Concert #6a-6b-6c	Entrée libre	Réserver	X
Vendredi 17 septembre	20h	David Bismuth	Concert #7	28€	X
Samedi 18 septembre	20h	Sextuor Psophos & Friends	Concert #8	28€	X
Dimanche 19 septembre	14h	Promenade Musicale				
Dimanche 19 septembre	10h-13h	Journées du patrimoine			Entrée libre	
Dimanche 19 septembre	14h-18h	Journées du patrimoine				
Vendredi 24 septembre	20h	Jean Michel Dayez	Concert #9	28€	X
Samedi 25 septembre	20h	G. Martigné JM Dayez	Concert #10	28€	X
Samedi 2 octobre	20h	Wolfram Schmitt Leonardy	Concert #11	28€	X
			+ Dîner partagé gratuit			
			+Banquet	25€	X
Samedi 9 octobre	20h	Thomas Février ciné concert	Concert #12	20€	X

Total Billetterie et repas
---------------------------------------	-------

Soutenez nous en devenant membre de l'association

Vous serez tenus informés en priorité des programmes de l'association et serez invités aux différents évènements.

Pour les personnes physiques, les dons à partir de 50€ ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant des sommes prises dans la limite de 20 % du revenu imposable. Pour les entreprises, la loi de 2003 permet de déduire 60% de ce don du résultat comptable. Ce montant est plafonné à 5 % du chiffre d'affaires annuel de l'entreprise.

Vous pouvez également devenir bénévole.

Cotisation Membre de l'association

Membre Ami 15€
 Membre Bienfaiteur à partir de 50€ Je souhaite devenir bénévole
 Membre Mécène à partir de 500€

Merci de faire deux chèques séparés pour la billetterie et l'association
 Chèque à l'ordre de l'association Les Concerts de Pierric

Montant cotisation
--------------------	-------

Date :/...../.....